

**Comité sectoriel de la sécurité sociale et  
de la santé**

CSSSS/18/075

**AVIS N° 18/15 DU 3 AVRIL 2018 RELATIF À LA DEMANDE DE LA « BANQUE CARREFOUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE » CONCERNANT LA CANDIDATURE DE MONSIEUR THIERRY VANHUMBEEK AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN SÉCURITÉ ADJOINT**

Vu la loi du 15 janvier 1990 *relative à l'institution et à l'organisation d'une Banque-carrefour de la sécurité sociale*;

Vu l'arrêté royal du 12 août 1993 *relatif à l'organisation de la sécurité de l'information dans les institutions de sécurité sociale*;

Vu la demande de la « Banque Carrefour de la Sécurité Sociale »;

Vu le rapport d'auditorat de la Banque Carrefour de la sécurité sociale du 9 mars 2018;

Vu le rapport de monsieur Yves Roger.

**A. OBJET DE LA DEMANDE**

**1.1.** La « Banque Carrefour de la Sécurité Sociale » soumet la candidature de monsieur Thierry Vanhumbek aux fonctions de conseiller en sécurité adjoint à l'avis du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé.

**B. EXAMEN DE LA DEMANDE**

**2.1.** Il ressort du curriculum vitae du candidat, joint à la demande, qu'il a de bonnes connaissances en informatique. Il a des connaissances limitées de la sécurité de

l'information et de la réglementation en vigueur.

- 2.2.** Le candidat n'exerce pas de fonctions incompatibles avec celles de conseiller en sécurité adjoint. Il ne fait partie du personnel de l'organisation et exerce la fonction de conseiller en sécurité adjoint.

Le rapport d'auditorat précise qu'il consacrera 38 heures par semaine à sa fonction de conseiller en sécurité adjoint.

Par ces motifs,

**la section sécurité sociale du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé**

rend un avis positif à condition que le candidat suive une formation concernant les lois et règlements en vigueur organisée par l'association sans but lucratif Smals ou une formation similaire.

Yves ROGER  
Président

Le siège du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé est établi dans les bureaux de la Banque Carrefour de la sécurité sociale, à l'adresse suivante: Quai de Willebroeck 38 - 1000 Bruxelles (tél. 32-2-741 83 11).
--